



Communiqué de presse

Le 30 mai 2023

AGRICULTURE ET PRESERVATION DES ZONES HUMIDES

Signature des chartes d'engagement des éleveurs dans le projet de remise en valeur des Zones Humides de la Montagne Noire

La Montagne Noire audoise abrite près de **500 hectares de zones humides** réparties sur 300 sites dont 250 situés sur des exploitations agricoles d'élevage. Les tourbières ou « sagnes », prairies humides, sources, mares, berges de cours d'eau, bois humides jouent notamment un rôle « d'éponge », très utile dans un **contexte de changement climatique**.

Depuis 2021, la **Chambre d'agriculture de l'Aude** et le **Groupement de Développement Agricole (GDA) de la Montagne Noire** mènent en partenariat avec l'**association naturaliste Ecodiv**, le projet « **Mise en valeur et gestion durable des zones humides de la Montagne Noire audoise** » (ZHMN). Il est soutenu financièrement par le **Département de l'Aude** (dans le cadre de sa stratégie biodiversité) et l'**Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse** (dans le cadre de ses actions pour préserver et restaurer les zones humides).

L'objectif du projet est de **sensibiliser les éleveurs aux enjeux écologiques** des zones humides présentes sur leurs exploitations, de les **aider à les restaurer et les remettre en pâture** en adoptant une gestion adaptée, validée par les analyses croisées agricoles-pastorales et écologiques.

11 exploitations ont déjà bénéficié d'un diagnostic agro-écologique comportant des inventaires écologiques et pastoraux - réalisés aux printemps/été 2021 et 2022 par un groupe d'experts agricoles et naturalistes, et des propositions **d'orientations de gestion**.

Les premiers travaux de restauration de zones humides ont été menés en 2022 avec l'amorce de la **restauration de la tourbière des Moussels**, sur l'exploitation du GAEC Lassalle (bovin viande de race gasconne), commune des Martyrs.

Pour formaliser et communiquer sur le rôle important des agriculteurs dans la préservation des zones humides, une **charte** est proposée aux exploitants ayant bénéficié d'un diagnostic.

Cette charte, qui marquera un temps fort dans l'aboutissement de la démarche et qui a pour objectif de sécuriser et de permettre la **valorisation des bonnes pratiques**, sera présentée et signée :

le Mardi 6 Juin 2023, à 14h30

Salle des mariages - 4 Place de la Mairie - 11390 Les Martyrs

entre les **6 premiers agriculteurs-éleveurs**, les partenaires et les financeurs du projet, qui pourront tour à tour se présenter et s'exprimer.

Cette signature sera suivie **d'une visite de la tourbière** des Moussels avec l'éleveur.

Contacts Presse

Chambre d'agriculture de l'Aude
Maryline PLANCHE
maryline.planche@aude.chambagri.fr
04 68 11 79 28 - 06 77 62 61 08

www.aude.chambagri.fr

